



**Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Distr. : générale
1^{er} février 2011

Français
Original : anglais

**Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable
en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et
pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international**
Conférence des Parties
Cinquième réunion
Genève, 20-24 juin 2011

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Questions d'organisation :
 - a) Élection du Bureau;
 - b) Rapport sur la vérification des pouvoirs des représentants à la cinquième réunion de la Conférence des Parties;
 - c) Organisation des travaux.
4. Règlement intérieur de la Conférence des Parties.
5. Questions relatives à l'application de la Convention :
 - a) État d'application;
 - b) Comité d'étude des produits chimiques;
 - c) Examen de produits chimiques en vue de leur inscription à l'Annexe III de la Convention;
 - d) Non-respect;
 - e) Ressources financières;
 - f) Assistance technique;
 - g) Commerce;
 - h) Échange d'informations.
6. Coopération et coordination entre les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.
7. Programme de travail du Secrétariat et adoption de budget.

8. Dates et lieu de la sixième réunion de la Conférence des Parties.
 9. Questions diverses.
 10. Adoption du rapport.
 11. Clôture de la réunion.
-